

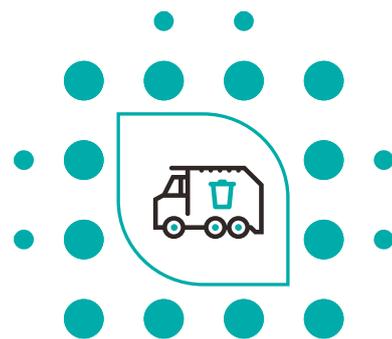
Observatoire
Déchets
Économie
Circulaire

SRADDET

Centre-Val de Loire

LA RÉGION

360°



OBSERVATION DES DÉCHETS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Synthèse

septembre 2023

Données
2019



LA RÉGION ACCOMPAGNE
LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

centre-valde Loire.fr



RÉGION
CENTRE
VAL DE LOIRE



Cette synthèse présente les principaux enseignements de la première observation régionale des déchets d'activités économiques dans le cadre de la mission de l'observatoire régional Centre-Val de Loire. Le rapport complet, qui propose notamment des analyses par département, est accessible à tous sur le site de la Région Centre-Val de Loire.

La production de Déchets d'Activités Économiques (DAE) en 2019

Le périmètre de cette observation concerne les déchets d'activités économiques non dangereux non inertes hors déchets du BTP, déchets organiques agricoles, assainissement et assimilés. Les DAE sont produits par les industriels, commerçants, artisans, collectivités et administrations.



Le gisement de DAE est estimé à

842 454 t

(hors déchets du BTP, déchets organiques agricoles, assainissement et assimilés).

Estimation faite à partir d'une approche par ratio.

(source AREC Nouvelle Aquitaine)



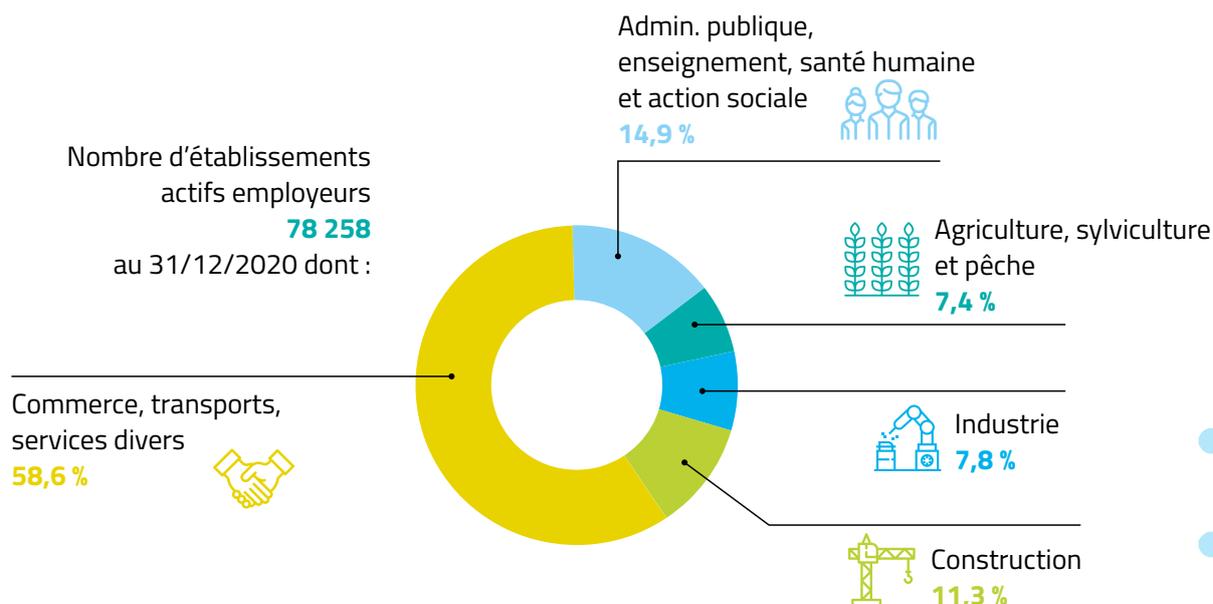
La quantité tracée de DAE (quantités déclarées par les exploitants des sites de traitement) représente 90 % de la production estimée soit

759 301 t,

en augmentation de 3 % par rapport à 2015.

C'est ce chiffre qui est retenu pour la suite du rapport et dans cette synthèse.

D'où proviennent les DAE produits en région Centre-Val de Loire ?

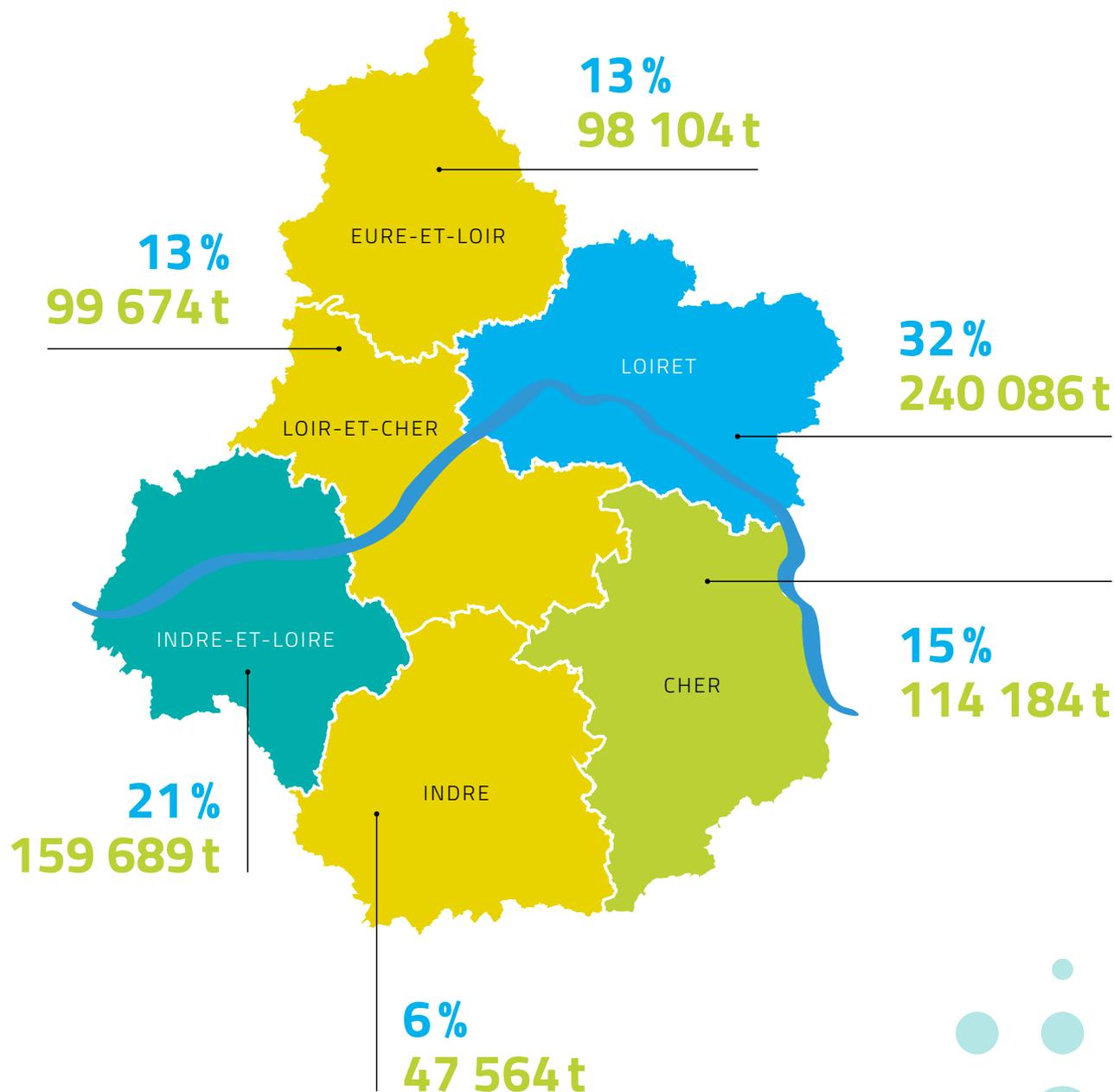


Champ : hors secteur de la défense et hors particuliers employeurs

Source DEV UP

Production par département

Cartographie de la répartition de la production de DAE tracés en 2019 par département.



% Répartition de la production de DAE régionale selon le département en 2019

t Répartition des tonnages de DAE hors assimilés tracés par département en 2019

Tonnage DAE 2019

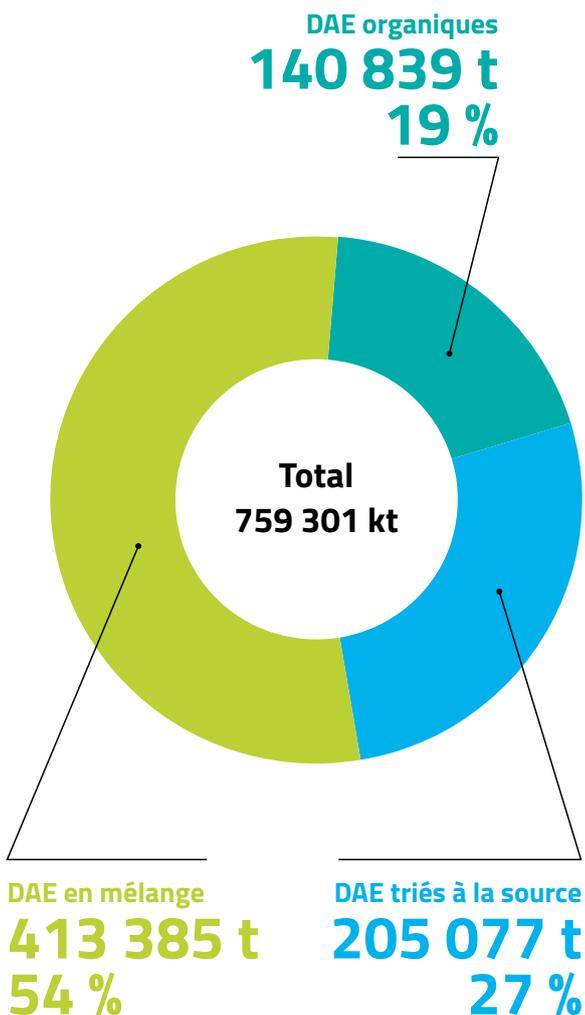
- Inférieur à 100 000 tonnes
- De 100 000 à 150 000 tonnes
- De 150 000 à 200 000 tonnes
- Supérieur à 200 000 tonnes

Composition des DAE

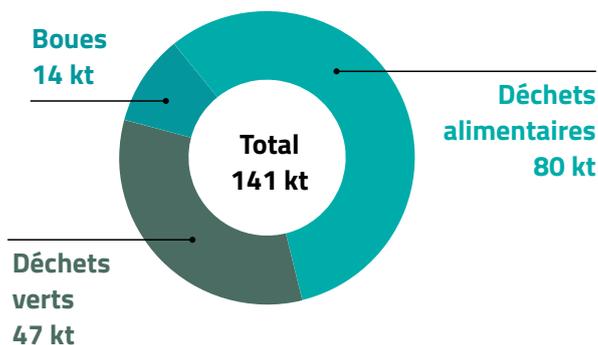
Sur une production de DAE tracée hors assimilés estimée à **759 301 t en 2019**, la part des DAE en mélange est de 54 %. La proportion de déchets triés à la source (carton, métaux, bois et autres) est de 27 % et celle des déchets organiques (déchets alimentaires, déchets verts, boues) est de 19 %.

Décomposition DAE du périmètre de l'étude : en mélange, triés à la source et organiques (2019)

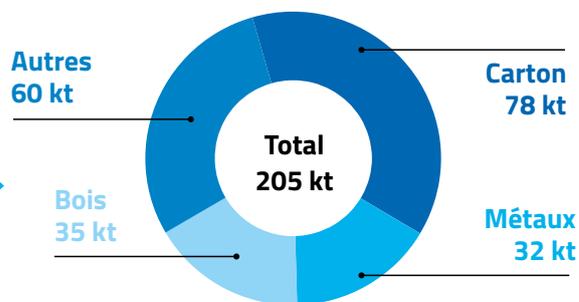
La ventilation des tonnages régionaux par typologie de déchets est la suivante :



DAE organiques

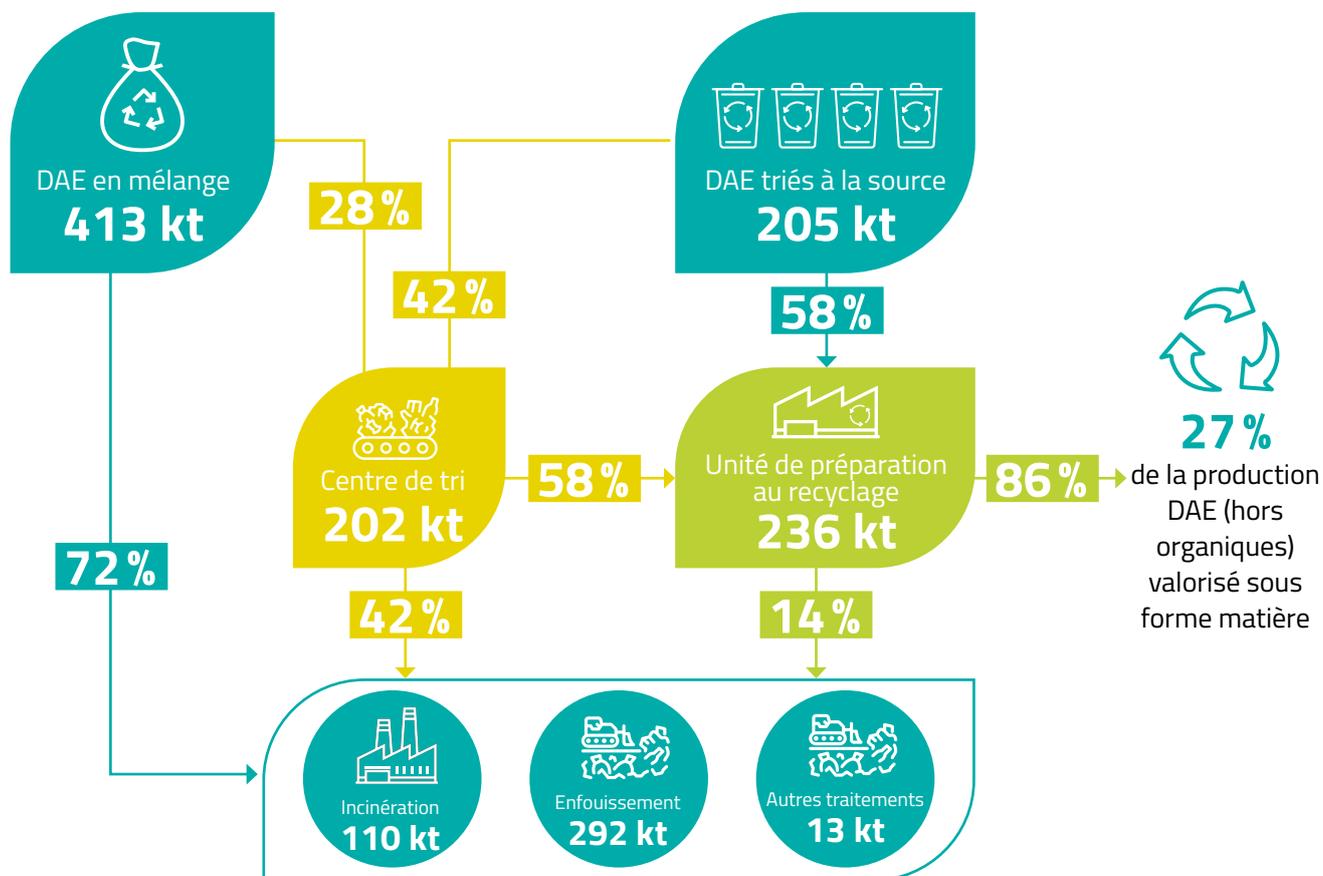


DAE triés à la source

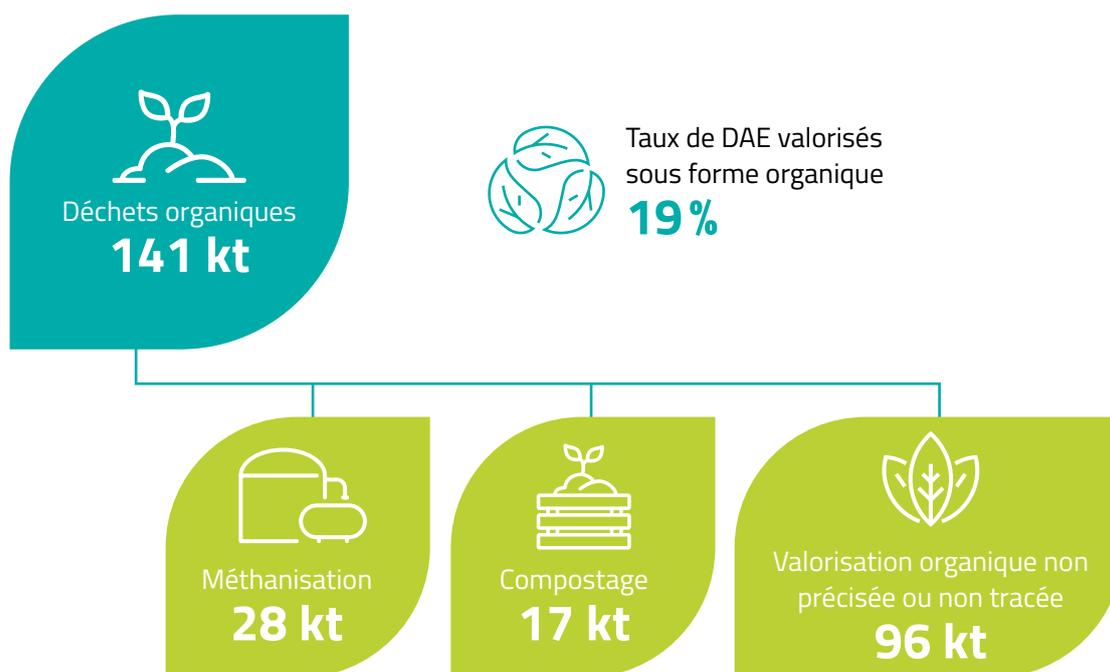


Modalités de traitement des DAE en 2019

Modalité de traitement des DAE en mélange et des DAE triés à la source en région Centre-Val de Loire

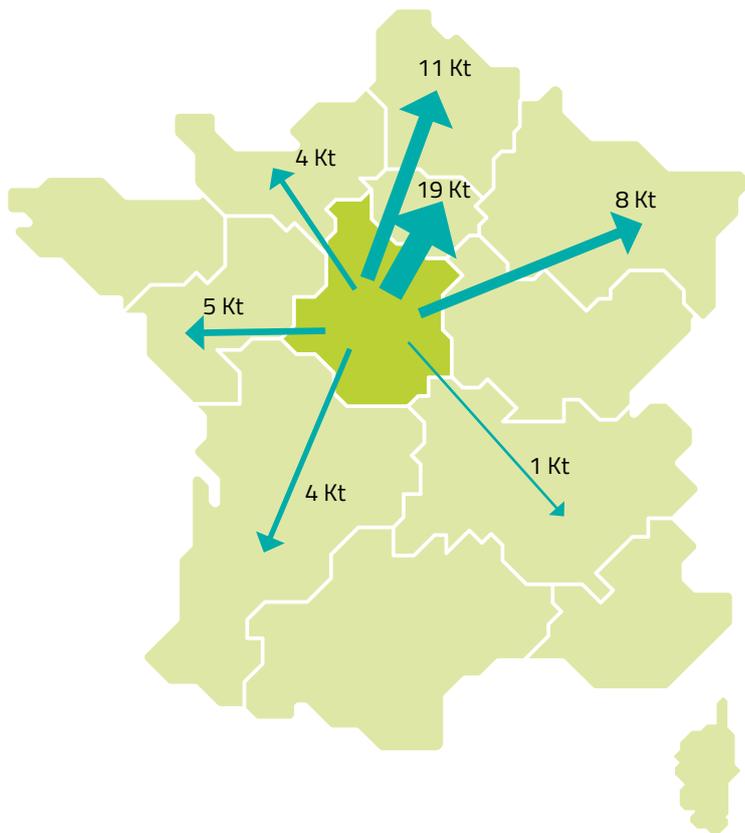


Modalités de valorisation des déchets organiques



Ces illustrations sont basées sur les données du schéma bilan de la circulation des déchets non dangereux produits en région Centre-Val de Loire 2019 présenté dans le rapport final.

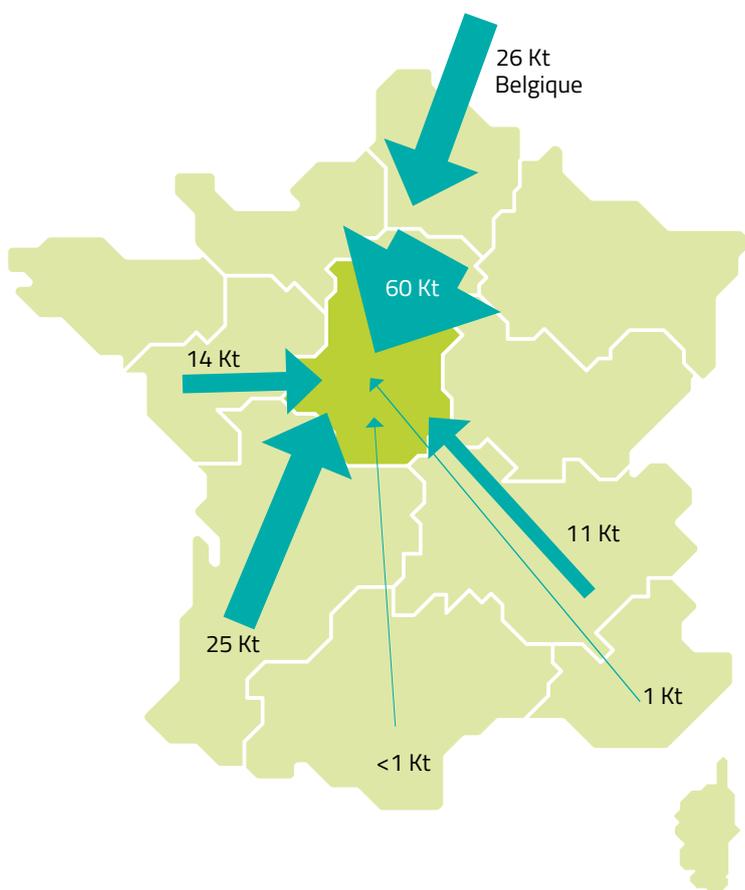
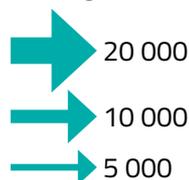
Traitement des DAE : les mouvements de et vers la région Centre-Val de Loire



Le traitement des DAE produits en région Centre-Val de Loire est réalisé **en région pour 93 % des tonnages, et 7 % en dehors.**

Sur l'année 2019, 53 689 t de DAE ont ainsi été exportées pour traitement hors de la région. 36 % des DAE exportés ont été reçus dans des installations d'Île-de-France, 20 % des Hauts-de-France, 15 % de Grand Est.

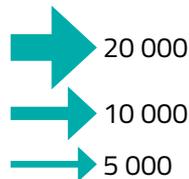
Tonnages



Les DAE produits en dehors de la région et importés en région pour traitement sont presque trois fois plus importants en tonnage que les exports.

Sur l'année 2019, 142 544 tonnes de DAE ont ainsi été importées en région Centre-Val de Loire. Les imports représentent **17 % des tonnages** de DAE traités en région (848 156 t DAE traitées en 2019). 42 % des DAE importés proviennent d'Île-de-France.

Tonnages





Contexte

Dans le cadre de cette première observation des DAE de la région Centre-Val de Loire, il a été fait le choix de s'appuyer sur la méthode harmonisée d'observation des déchets d'activités économiques de l'Ademe qui fournit des indicateurs de suivi des DAE. L'année 2019 a été retenue comme année de référence, puisque bien que disponibles, les données 2020 ne sont pas jugées représentatives au regard de l'impact de la crise sanitaire sur l'activité économique.

Étude réalisée par le bureau d'étude Terra
www.terra.coop

Pour toute information complémentaire

Vos contacts
au Conseil régional
Centre-Val de Loire

Julien Maugé,
chargé de mission
"Plan déchets"
julien.mauge@centrevallde Loire.fr

Laure Carrère,
chargée de mission
"Économie Circulaire"
laure.carrere@centrevallde Loire.fr

